

**CARTE PROFESSIONNELLE
D'EDUCATEUR SPORTIF**

Délivrée par le préfet
Préfecture de l'Isère

~~Expire le 24/10/2017~~
Pour le Directeur Départemental
L'inspecteur-Chef de Pôle



Vincent BOBO

*conformément à l'article R.212-86
du code du sport.